Séance du comité central

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **28 (1843)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

dans

LA SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE,

le 24 juillet, à 8 heures du matin.

Membres présents :	M. C. LARDY, président.
Pour le canton de Bâle,	M. Peter MERIAN, professeur.
» *Berne,*	M. Bernard STUDER, prof.
» *Genève,*	M. DE LA RIVE, prof.
» *Neuchâtel,*	MM. AGASSIZ, prof. et L. COULON.
» *Vaud,*	M. H. HOLLARD, prof. et présid. de la Société vaudoise.
» *Zurich,*	M. R. SCHINZ, prof.

MM. DE FELLENBERG, prof. et Dr FAYOD, secrétaires.

M. le baron de L. BUCH, de Berlin, membre honoraire.

Le président communique une lettre de M. Otto Wertmuller, caissier de la Société, qui transmet les comptes du secrétariat général de la Société pour 1842, ainsi que le compte de M. Wolf, archiviste, et celui du comité de publication des mémoires.

Ces comptes seront renvoyés à l'examen d'une commission. M. Wertmuller annonce que la perception des contributions annuelles des membres est à peu près à jour, mais il se plaint de ce que, malgré ses instances réitérées, il n'a pu obtenir jusqu'à présent de M. le Dr T. B., de St. Gingolph, élu à Berne en 1839, le paiement de sa finance d'entrée, non plus que sa contribution pour les trois dernières années; il conclut à ce que M. B. soit rayé de la liste des membres de la Société.

Le président rappelle qu'un article du règlement de la Société porte: que les membres qui se seront refusés pendant deux années à payer leurs contributions devront cesser d'en faire partie.

Il fait observer, en outre, que M. B. n'est point Suisse, mais Savoyard, et que, par conséquent, il ne pouvait faire partie de la Société que comme membre honoraire; que d'ailleurs des renseignements positifs obtenus sur sa conduite pendant son séjour à Lausanne ont déterminé le comité à lui refuser une carte d'admission; il conclut en conséquence à sa radiation de la liste des membres de la Société. Après délibération, cette radiation est prononcée; elle sera communiquée à M. B. par une lettre.

Le président communique les demandes qui lui ont été adressées par plusieurs personnes pour la lecture de travaux scientifiques.

On renvoie aux sections à prononcer sur la lecture des travaux qui les concernent.

M. le prof. de La Rive émet l'opinion qu'on réserve pour les séances générales le plus de travaux intéressants

qu'il sera possible, afin que tous les membres puissent profiter de ces lectures.

Sur sa demande, M. le Dr M. Mayor est admis à faire lecture, dans la 1re séance générale, d'un mémoire sur l'expérience.

Le président propose d'établir cinq sections:

Une de physique et de chimie;

Une de géologie et de minéralogie;

Une de botanique et d'agriculture;

Une de zoologie et d'anatomie;

Une de médecine et de chirurgie.

M. le prof. de La Rive n'en voudrait que quatre; à cet effet, il propose: 1° de réunir la géologie avec la physique et la chimie; 2° la médecine; 3° histoire naturelle organique et 4° agriculture.

M. Hollard n'en voudrait que deux; une pour les sciences exactes, une autre pour les sciences d'application; après la discussion, les cinq sections proposées par le président sont admises avec cette explication, qu'autant que possible elles n'auront pas lieu aux mêmes heures.

Le président annonce qu'il a été informé de la mort de MM. Hagenbach, de Bâle; Meuron, de Neuchâtel; Mazelet, de Morges; Gay, de Sion, et qu'il a reçu une notice nécrologique sur M. de Hagenbach.

On décide que les notices nécrologiques ne seront pas lues dans l'assemblée générale, puisqu'elles doivent être imprimées.

On ne lira pas non plus, par la même raison, les rapports des Sociétés cantonales.

M. L. Coulon, caissier du comité de publication, annonce qu'il a en caisse 1900 fr., et par conséquent qu'il pourra terminer l'impression du 7e volume des mémoires, et commencer celle du 8e sans demander de nouveaux subsides. Il attend encore quelques rentrées outre cela. L'impression de ce volume avait été suspendue par défaut de matériaux.

M. Wertmuller annonce, dans sa lettre, qu'il a versé 700 fr. dans la caisse des mémoires pour le tome VII, et qu'il espère pouvoir en verser encore autant dans le courant de cet été.

Le 15me compte du secrétariat général, pour 1842, sera imprimé dans les actes.

On fait lecture d'une lettre de M. Wolf, bibliothécaire de la Société à Berne, qui, en adressant à la Société un rapport sur l'état de la bibliothèque, lequel est satisfaisant à bien des égards, et transmettant une assez longue liste des dons reçus depuis l'assemblée d'Altorf, fait deux propositions qu'il désire qu'on soumette à la décision de l'assemblée:

1° Il demande une allocation pour l'augmentation de la bibliothèque, et, à cet effet, il voudrait qu'on lui attribuât les finances d'entrée et les contributions des membres du canton de Berne. Cette demande est écartée; on préférerait d'allouer une somme quelconque, que M. Wolf appliquerait selon sa prudence.

2° Faisant observer que le système d'échanges qui a été introduit avec succès pour la bibliothèque est singulièrement entravé par l'irrégularité et la lenteur qu'on apporte à l'impression des actes; il voudrait que l'on ac-

tivât cette impression autant que possible et que la Société se prononçât pour fixer le mois de novembre comme le terme extrême de cette impression.

Comme malgré toute la diligence qu'on peut mettre à l'impression de ces actes, il est impossible de fixer un terme obligatoire; on se bornera à recommander cet objet à la sollicitude de la Société.

Sur une observation qui est faite quant à la convenance d'adopter un format uniforme pour ces actes, on rappelle qu'on a résolu déjà antérieurement de s'en tenir au format des actes de Bâle en 1838.

M. le prof. de La Rive fait observer que l'époque qui a été adoptée depuis quelques années pour la réunion de la Société empêche beaucoup de ses membres de s'y rencontrer.

Après la discussion, on se range à l'opinion que la fixation de l'époque soit laissée aux Sociétés cantonales.

On décide que le règlement de la Société sera réimprimé d'après l'édition faite à Genève en 1832, qui paraît la plus exacte.

M. Wertmuller ayant annoncé, dans sa lettre, qu'un nouveau catalogue des membres serait nécessaire, cet objet sera laissé au comité central.

Sur la question de savoir quel lieu de réunion on indiquera pour l'année prochaine, le président dit qu'il a reçu de St. Gall et de Glaris un refus positif de recevoir la Société en 1844; Schaffouse, dont se serait le tour, n'est point représenté. Genève s'inscrit pour 1845, on proposera cet objet à la délibération de l'assemblée.

M. Bartsch , directeur du musée impérial de Vienne et géologue distingué, est présenté par M. de Charpentier et par le président, comme membre honoraire. M. le prof. Agassiz fait observer que le règlement exige que, pour être admis, il faut avoir été présenté trois mois à l'avance, par écrit, au président. Cette présentation sera recommandée au comité de l'année prochaine.